



## Robe qui ne correspond en rien à l'original

Par **mimi59200**, le **01/06/2015 à 16:58**

Bonjour,

J'ai commandé une robe sur facebook auprès d'une vendeuse de bonne réputation. J'ai choisi un modèle et elle m'a certifié qu'elle allait le reproduire à l'identique.

Après deux mois d'attente je reçois enfin ma commande mais elle ne correspond en rien au modèle demandé. Un acompte de 140 euros a été versé avant la confection.

J'ai contacté la vendeuse qui veut retoucher la robe donc les frais d'envoi seront à ma charge. Cependant je suis très déçue donc j'ai changé d'avis ainsi j'ai demandé un remboursement est-il possible de faire un recours si elle refuse?

Car la robe coûte en tout 280 euros il reste donc 140 euros à payer mais je ne veux me faire rembourser ai-je le droit?

Merci pour votre aide!

Par **moisse**, le **01/06/2015 à 17:01**

S'il s'agit d'une vendeuse professionnelle, vous pouvez user de votre droit de rétractation et:

- \* renvoyer la robe
- \* demander le remboursement intégral déjà versé.

Mais pas dans 6 mois.

Par **mimi59200**, le **01/06/2015** à **20:18**

d'accord merci beaucoup je vous suis très reconnaissante pour votre aide